

7.2. F. - ITALIEN

ECRIT :

Cette année, 28 candidats avaient choisi de composer en italien pour l'épreuve écrite de langue vivante du Concours Commun. Ce chiffre qui atteste d'une certaine stabilité par rapport aux sessions précédentes. Le jury a pu constater que le niveau des copies était assez inégal. La fourchette des notes attribuées en témoigne, laissant apparaître un écart important : de 03,5 à 17,5/20.

6 copies n'obtiennent pas la moyenne ; 14 autres se situent entre 10 et 13/20 ; 8 candidats obtiennent une note supérieure à 14/20.

Rappelons que l'épreuve écrite de langue vivante est composée de deux exercices distincts. Un thème, noté sur 8, qui est le plus souvent extrait d'un roman français contemporain (fin 19^e-20^e), suivi d'un exercice d'expression écrite, noté sur 12, qui s'appuie sur un texte en italien, extrait de la presse.

Au titre de ce second exercice, deux questions sont proposées au candidat. La première, notée sur 5, est une question de compréhension et permet de s'assurer que le candidat a bien saisi le sens de toutes les idées développées dans le texte. La seconde est une question dite d'ouverture, notée sur 7, qui invite le candidat à une analyse plus personnelle, à partir d'un sujet qui est toujours en rapport étroit avec le texte.

Thème :

La traduction proposée cette année était un passage extrait du célèbre roman de Gustave Flaubert, *L'éducation sentimentale*. D'un point de vue grammatical, le texte ne présentait guère que des écueils attendus, tels que la connaissance des temps du passé, ou encore le futur dans le passé. Sur certains aspects lexicaux (*mines renfrognées, monticule, s'épanouir*), le jury s'est montré bienveillant, acceptant des formes voisines ou approximatives. En revanche, il s'est montré plus sévère pour la méconnaissance avérée de termes plus courants : *boulevard, persiennes, abandon, milieu*, qui ont donné lieu parfois et curieusement à des traductions fantaisistes. De la même façon, ont été sévèrement sanctionnées les lacunes ou maladresses grammaticales grossières sur : le choix des articles (« ai splendori » au lieu de *agli*, « un strano sentimento » au lieu de *uno strano*), le choix des prépositions (« uscita di » au lieu de *uscita da, rimossa da*), la confusion des pronoms (*li* et *gli*). Enfin, à la grande surprise du jury, un candidat ne reconnaît pas Florence dans l'expression *une galerie florentine* et traduit par un contre sens caractérisé : « una galleria piena di fiori ».

Expression Ecrite :

Rappelons, en tout premier lieu, que les candidats, dans leurs réponses, ont l'obligation de respecter scrupuleusement le nombre de mots qui leur est indiqué dans le sujet. Il s'agit pour chacune des deux questions d'une fourchette, allant de 70 à 120 mots pour la première réponse, de 110 à 200 pour la seconde. Quelques candidats, heureusement peu nombreux, en font fi.

Le texte choisi cette année était extrait de *l'Espresso* et abordait le thème de la place réservée à la culture et aux activités culturelles dans un contexte de crise économique. La problématique soulevée était donc d'un abord facile et la question d'ouverture se prêtait à des développements personnels, libres de tout préjugé.

Il nous faut souligner que, dans la majorité des cas, les idées développées dans le texte ont été bien comprises et fidèlement restituées. Toutefois, dans quelques copies, l'aspect comique du cinéma italien, évoqué dans l'article, n'a pas toujours été bien perçu. La seconde question a souvent permis une réflexion pertinente et bien illustrée, bien que dans certaines copies elle ait été traitée sans panache, avec des arguments peu inspirés. Les copies les plus faibles ont été sanctionnées surtout pour de lourdes maladresses dans l'expression : vocabulaire indigent ou inapproprié, fautes de grammaire nombreuses, structures syntaxiques erronées.

On recommandera aux futurs candidats de se montrer très attentifs à tous ces aspects. Il serait, par exemple, utile de constituer des fiches de vocabulaire thématiques, car seul un lexique riche et varié permet de nourrir une réflexion et structurer une pensée.

Il convient aussi de s'entraîner, en cours d'année, à des exercices de grammaire réguliers. Tous les ans, le jury doit relever, à son grand effroi, des fautes de langue qui sont intolérables à ce niveau-là d'étude et de compétences.